Page: 1/7



Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 25.11.2016 Version 2.1 Date de révision: 25.11.2016

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial: TopMarkerStick

Numéros: 20620, 20621, 20622, 20623, 20624, 20625, 20626

- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
 - · Utilisation de la substance/du mélange

Crayon de couleur pour le marquage des animaux

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Albert Kerbl GmbH Felizenzell 9

D-84428 Buchbach www.kerbl.com

Tel.: 0049-(0)8086-933-100 E-Mail: info@kerbl.com

· Personne responsable/émettrice:

Albert Kerbl GmbH

Tel.: 0049-(0)8086-933-104 E-Mail: bm@kerbl.com Numéro d'appel d'urgence:

CENTRE ANTIPOISON ET DE TOXICOVIGILANCE DE STRASBOURG

Hôpitaux universitaires 1 Place de l'Hôpital

BP 426

1.4

67091 STRASBOURG CEDEX

Tél. + 33 3 88 37 37 37 Fax + 33 3 69 55 18 99

Email: flesch.francoise@chru-strasbourg.fr

2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP/GHS)

Aucune

2.3 Autres dangers

- Aucun

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélange

Ingrédients dangereux:

Aucun

Page: 2/7



Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 25.11.2016 Version 2.1 Date de révision: 25.11.2016

Nom commercial: **TopMarkerStick** Numéros: 20620, 20621, 20622, 20623, 20624, 20625, 20626

4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales:

En cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

NE JAMAIS faire ingérer quelque chose à une personne inconsciente par la bouche.

Après inhalation:

Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin. Enlevez des verres de contact.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir.

En cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessairesPas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés - En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pulvérisée, mousse, poudre ABC, poudre BC, dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappropriés - ne pas utiliser: jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut être dangereux pour la santé. Ne pas respirer les fumées. En cas d'incendie peuvent se former: monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO2), Les oxydes d'azote (NOx), du chlorure d'hydrogène (HCl)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial: Porter un appareil de protection respiratoire autonome.

· Autres informations

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à l'écart les personnes non protégées. Attention: Glissant! Équipement de protection individuelle, voir section 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Ramasser mécaniquement.

Page: 3/7



Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 25.11.2016 Version 2.1 Date de révision: 25.11.2016

Nom commercial: **TopMarkerStick** Numéros: 20620, 20621, 20622, 20623, 20624, 20625, 20626

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 7 pour l'information sur une manipulation sans danger.

Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.

Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière necessaire.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder dans le conteneur d'origine.

Stocker à l'écart des agents oxydants.

Température de stockage recommandée: 5-30 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

aucun

8.2 Contrôles de l'exposition / Mesures de protection individuelle

Les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques doivent être suivies.

Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Protection des mains

Eviter tout contact avec la peau. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme NF EN374. La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Type de gants conseillés:

- Latex naturel
- Caoutchouc nitrile (copolymère acrylonitrile-butadiène (NBR))
- PVC (chlorure de polyvinyle)
- Caoutchouc butyle (copolymère isobutylène-isoprène

Protection du corps

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé. Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Protection respiratoire

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols. En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire appropriée.

Risques thermiques

Pas d'information disponible.

Contrôles de l'exposition sur la protection de l'environnement

Pas d'information disponible.

Page: 4/7



Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 25.11.2016 Version 2.1 Date de révision: 25.11.2016

Nom commercial: **TopMarkerStick** Numéros: 20620, 20621, 20622, 20623, 20624, 20625, 20626

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Données générales

· Apparence:

Forme: cireux

Couleur: différente selon la coloration faible, characteristique

Seuil olfactif: Non déterminé.pH: Non applicable.

· Changement d'état

Point/intervalle de congélation: Non déterminé.

Point/intervalle d'ébullition: 316 °C

• Point d'éclair: 220 °C

· Inflammabilité (solide, gaz): Non déterminé.

· Température d'auto-inflammabilité: 300 °C

Décomposition thermique: Non déterminé.

· Auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• Explosibilité: Le produit n'est pas explosif.

· Limite d'explosivité:

supérieure: Non déterminé. inférieure: Non déterminé.

· Pression de vapeur (20 °C): 1 hPa

Densité: Non déterminé.
 Densité relative Non déterminé.

Densité de vapeur relative
 Taux d'évaporation
 Non applicable.
 Non applicable.

Hydrosolubilité: insoluble.

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.
 Viscosité: Non applicable.
 Propriétés comburantes Non déterminé.

9.2 Autres informations

Donnée non disponible.

Page: 5/7



Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 25.11.2016 Version 2.1 Date de révision: 25.11.2016

Nom commercial: **TopMarkerStick** Numéros: 20620, 20621, 20622, 20623, 20624, 20625, 20626

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si utilisé conformément aux spécifications.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses lors entreposées et manipulées conformément aux spécifications.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles:

Réagit avec les oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Aucune aux conditions de manipulation et de stockage recommandées. Voir la section 7.

11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation et corrosivité:

Sur la base de la composition du produit une légère irritation des yeux et de la peau ne peut pas être exclus.

Sensibilisation et toxicité à dose répétée:

Aucun effet de sensibilisation connu.

Cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction (CMR):

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Indications toxicologiques complémentaires:

Garder les règles générales de sécurité et d'hygiène industrielle, il n'ya pas de risque pour la santé du personnel lors de la manipulation de ce produit.

12 Informations écologiques

12.1 Toxicité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité Biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le solPas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

Page: 6/7



Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 25.11.2016 Version 2.1 Date de révision: 25.11.2016

Nom commercial: **TopMarkerStick** Numéros: 20620, 20621, 20622, 20623, 20624, 20625, 20626

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas jeter dans les égouts! Ils peuvent être recyclés après traitement sur une usine d'incinération de déchets spéciaux autorisé conformément à la réglementation sur les déchets spéciaux.

Élimination du produit / emballage

Code de déchets / désignations des déchets EWC / AVV

La répartition des descriptions/numéros d'identité des déchets doit être prise en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU Non classé dangereux au sens des réglementations de transport

14.2 Nom d'expédition des Nations unies non

14.3 Classe(s) de danger pour le transport non

14.4 Groupe d'emballage non

14.5 Dangers pour l'environnement non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur non

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation de l'UE

Aucune

Réglementations nationales

Allemagne: Wassergefährdungsklasse (WGK) Classe de la pollution des eaux

peu polluant pour les eaux (WGK 1) auto-classification

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Page: 7/7



Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 25.11.2016 Version 2.1 Date de révision: 25.11.2016

Nom commercial: **TopMarkerStick** Numéros: 20620, 20621, 20622, 20623, 20624, 20625, 20626

16 Autres informations

Comme nous n'avons aucune information sur les conditions de travail de l'utilisateur, les informations fournies sur ces données de sécurité sont conformes avec l'état de nos connaissances et les réglementations nationales et communautaires. Sans instructions de manipulation écrites au préalable, le mélange peut être utilisé uniquement pour les utilisations précisées dans la section 1. L'utilisateur est responsable de s'assurer que toutes les mesures nécessaires sont prises pour se conformer aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie de ses propriétés.

Notes de mettre à jour

* Données modifiées par rapport à la version précédente

Abréviations

WGK: Wassergefährdungsklasse.

Méthodes utilisées afin d'évaluer les données visées à l'article 9 du règlement (CE) n° 1272/2008 pour les besoins de la classification

Classification basée sur les composants du mélange